

Charles Taylor

« Ne pas choisir : construire un Québec français et libéral »

Laurent Laplante

Number 56, June–July–August 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/19605ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Nuit blanche, le magazine du livre

ISSN

0823-2490 (print)

1923-3191 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Laplante, L. (1994). Charles Taylor : « Ne pas choisir : construire un Québec français et libéral ». *Nuit blanche*, (56), 48–50.

Charles Taylor

« Ne pas choisir : construire un Québec français et libéral »

Penseur et homme d'action, professeur de philosophie et militant du Nouveau parti démocratique (parti de la gauche modérée au Canada), Québécois fier de l'être et fédéraliste indéfectible, Charles Taylor n'aime pas les choix étriqués. Il ne voit pas pourquoi un individu ou une collectivité devraient se sentir tenus de choisir entre la cohésion ethnique et le libéralisme, entre la valorisation du passé et le respect des communautés culturelles. Les valeurs que d'autres décrivent comme inconciliables, lui les associe et les intègre sans rien supprimer de leur tranchant. Une seule condition à la réalisation d'une telle utopie en terre québécoise : savoir distinguer l'essentiel de l'accessoire. C'est le message qu'il livrait l'automne dernier lors du colloque Identité et modernité au Québec organisé au Musée de la civilisation par la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval.

Nuit blanche : Le colloque met face à face les termes d'identité et de modernité comme s'il s'agissait de valeurs opposées. On serait pourtant porté à croire que c'est plutôt l'époque moderne qui a exacerbé « la course à l'identité ».

Charles Taylor : L'être humain a toujours tenu à se situer dans le monde moral, de manière à savoir ce qui est important et ce qui l'est moins. En ce sens, l'importance accordée à l'identité remonte très loin. Mais quand nous parlons d'identité, nous ne parlons pas de la même chose que nos ancêtres. Autrefois, on se posait de grandes questions globales sur « la place de l'être humain dans l'univers ». Aujourd'hui, c'est l'individu, la personne, le moi, qui

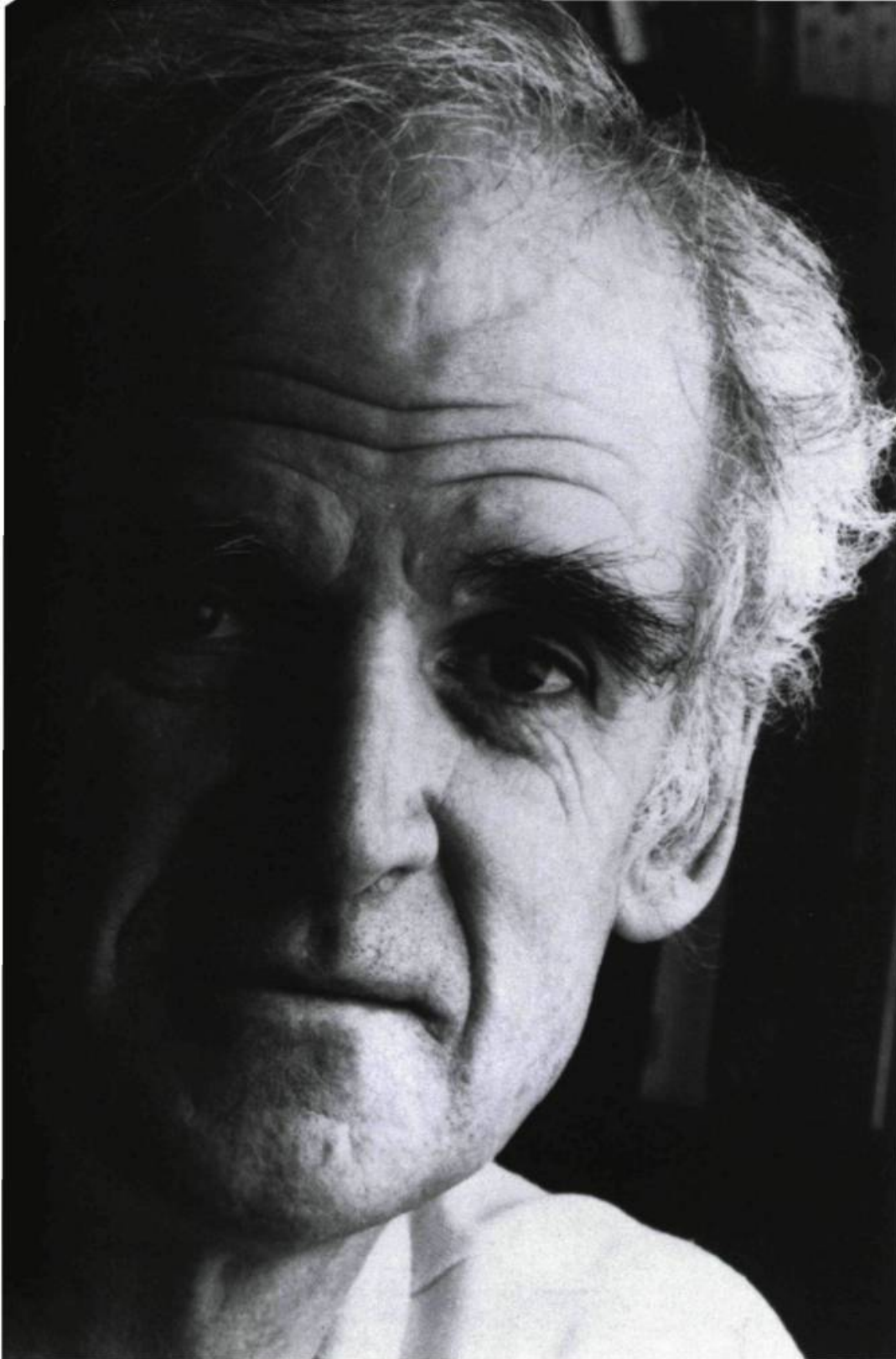
cherche sa place dans l'univers moral. Autre différence, l'identité que cherche l'individu d'aujourd'hui elle est encore, si vous me permettez l'expression, « négociable ». On a conscience de la construire. Autrefois, les identités étaient définies d'avance et seuls les marginaux s'en éloignaient. On ne cherchait pas à se donner une identité, on cherchait à localiser l'identité existante. Troisième différence, le monde dans lequel s'insère l'individu était perçu autrefois comme un fait objectif, alors que l'identité moderne sous-entend que là aussi il y a peut-être du jeu.

N.B. : La personne moderne aurait donc plus de latitude ?

C.T. : Oui, mais elle en paie le prix. Comme la définition de son identité lui appartient au moins en partie, il faut que la personne assume cette responsabilité. Attendre ne lui donne rien. Il faut qu'elle invente, qu'elle s'exprime, qu'elle se sache responsable d'elle-même.

N.B. : Jusque-là c'est assez peu dramatique ! C'est même assez proche de la liberté ?

C.T. : Peut-être, mais n'oubliez pas l'entourage. À mesure que l'individu précise sa définition de lui-même, il doit, en effet, négocier cette nouvelle identité avec son milieu. S'il n'est pas reconnu par les autres, si la reconnaissance que les autres lui accordent ne coïncide pas avec ce qu'il



Charles Taylor

photo : éditions Bellarmin

s'est attribué comme identité, ça ne va pas. L'individu a plus de jeu qu'autrefois dans la définition de son identité, mais il n'est quand même pas hors du monde. Il lui faut être reconnu par les autres.

N.B. : Est-ce qu'il n'en a pas toujours été ainsi ?

C.T. : Oui et non. L'individu, bien sûr, a toujours eu besoin d'être ainsi reconnu par son milieu, mais on n'insistait guère là-dessus, car on considérait l'environnement comme inamovible, comme interchangeable.

Et le parcours collectif ?

N.B. : Ce que vous dites au sujet de la recherche d'identité de l'individu s'applique-t-il aux groupes ? Quand, par exemple, on dit des Québécois qu'ils veulent affirmer ou défendre leur identité, parle-t-on, là aussi, d'une identité qui se construit elle-même et qui cherche à obtenir la reconnaissance des autres ?

C.T. : Je le crois. En tout cas, le cheminement du groupe me semble parallèle. Le groupe trouve son identité quand un certain nombre de

personnes ont la certitude d'avoir des caractéristiques communes. À partir de là, le groupe s'exprime, se manifeste, développe ce dénominateur commun. Mais l'étape suivante, celle de la reconnaissance par les autres, pose au groupe les mêmes difficultés qu'à l'individu : il faut rencontrer autrui, lui dire qui on est, obtenir qu'il reconnaisse le groupe comme un interlocuteur de plein droit.

N.B. : Un lien m'échappe. Vous attachez une extrême importance au principe de la reconnaissance et je suis volontiers d'accord avec vous. Mon problème, c'est que l'individu ou le groupe qui a découvert et développé son identité et donc sa différence devra négocier cette reconnaissance avec un milieu forcément différent. Est-ce que cela n'équivaut pas à toujours demander à autrui d'accepter la différence ?

C.T. : C'est là que se situe la difficulté majeure. Il faut réussir une sorte de quadrature du cercle : être assez différent pour avoir la certitude de son identité et être suffisamment rattaché aux valeurs universelles pour que les autres puissent nous reconnaître comme des semblables. Si mon groupe pousse sa différence trop loin, les autres se braquent. Si mon groupe ne fait qu'adhérer à une sorte de code universel, il n'y a plus rien pour assurer sa cohésion.

N.B. : Question de m'aider à mieux m'y retrouver, dites-moi comment cela peut s'appliquer au Québec ? À mesure que s'est fortifiée ici une certaine identité collective, n'est-il pas devenu de plus en plus difficile pour le Québec d'obtenir la reconnaissance du reste du pays... ?

C.T. : Je pense que nous nous entendons vite sur un petit raisonnement. Pour que des négociations aient lieu, il faut que les éléments soient négociables. Or, pour obtenir la reconnaissance des autres, il faut négocier. ▶

N.B. : Un peuple ne peut quand même pas négocier son identité...

C.T. : Bien sûr que non. Et c'est pour cela que le problème devient presque insoluble si un peuple base toute son identité sur des éléments strictement non négociables. Si, par exemple, un peuple se définit totalement d'après sa religion et son origine ethnique, il n'est ni capable d'accueillir qui que ce soit ni en mesure de négocier sa reconnaissance avec un environnement qui n'a pas ces caractéristiques.

N.B. : Est-ce votre perception du nationalisme québécois ?

C.T. : Certains porte-parole du Parti québécois ont tendance à réserver le beau titre de Québécois aux seuls Québécois de souche. Cela me semble dangereux. De même que je trouve excessif et imprudent pour un parti politique de porter le nom de Parti québécois. Il laisse entendre qu'il est le seul dépositaire de la véritable identité québécoise. René Lévesque n'était d'ailleurs pas à l'aise avec ce nom.

N.B. : Vous reconnaissiez pourtant tantôt qu'en définissant l'identité en termes universels ou abstraits, on risquait de la vider de son sens.

C.T. : Je ne souhaite pas vider l'identité québécoise de sa substance. Je veux simplement que nous apprenions à voir la différence entre l'essentiel et l'accessoire. Et je voudrais que nous basions notre identité québécoise plutôt sur les principes de la citoyenneté égalitaire que sur l'appartenance ethnique. Je reviens à la notion d'équilibre.

Au départ, je souhaite que le Québec se définisse clairement et complètement comme une société libérale, c'est-à-dire une société où l'égalité des droits est à la fois un principe et un fait. Quiconque vit au Québec a l'ensemble des droits démocratiques. Mais je dis du même souffle que le Québec a le droit et même le devoir de se définir comme une société francophone. En troisième lieu, je souhaite qu'on facilite l'intégration des immigrants à la société québécoise en les familiarisant bien davantage avec l'histoire québécoise. Si on ne le fait pas, comment voulez-vous que les immigrants partagent les réflexes et la fierté des Québécois de souche.

À tout prendre...

N.B. : Donc vous ne choisissez pas. Vous prenez tout : la société libérale, la société francophone, le rattachement des immigrants à l'histoire québécoise. Est-ce faisable ?

C.T. : C'est notre défi. Je pense d'ailleurs, et le sociologue Alain Touraine, qui est ici aujourd'hui, dit la même chose, que nous nous en tirons quand même assez bien jusqu'à maintenant. À condition, encore une fois, de distinguer l'essentiel de l'accessoire. Je l'ai dit dans ma conférence, dans le monde réel où nous vivons, il est difficile de nous tenir à un modèle pur. Chaque État démocratique veut et doit défendre les droits de la personne, mais cela ne veut pas dire qu'un État comme le nôtre soit indiscernable de tous les autres États démocratiques, ni non plus que l'ethnicité ne joue aucun rôle dans notre identité. Regardons le Québec. Qu'on soit indépendantiste ou fédéraliste, on tient à l'existence de cette entité politique. On n'accepterait pas de le voir se fondre dans une unité plus grande, comme cela a été notre sort pendant la période de l'Union. Ce qui justifie cette défense, c'est l'existence d'un peuple-ethnie qui est majoritaire ici et nulle part ailleurs sur le continent.

N.B. : Cela, c'est visiblement l'essentiel. Que serait l'accessoire ?

C.T. : Je ne peux pas répondre à une telle question, car c'est justement là-dessus que doit porter la négociation. Aussi bien entre les Québécois de toutes origines qu'entre l'ensemble des Québécois et l'ensemble du Canada. L'important est que, de part et d'autre, on accepte de ne pas défendre jusqu'à la mort un projet pur. Je donne un exemple. Si on présente l'indépendance comme un idéal, seuls les Québécois de souche peuvent adhérer au projet. Si l'indépendance est présentée, plus modestement, comme la meilleure solution, on laisse de l'espace pour l'analyse, pour la libre adhésion. Dans le premier cas, l'affirmation d'une certaine identité aboutit à exclusion et à diviser; dans l'autre cas, l'identité s'harmonise avec le respect de tous et elle devient conciliable avec les droits démocratiques. On ne choisit pas. ■

*Entrevue réalisée par
Laurent Laplante*

« L'effondrement des ordres anciens a sans aucun doute immensément élargi l'empire de la raison instrumentale. Quand une société n'a plus de structure sacrée, quand l'organisation sociale et les modes d'action ne reposent plus sur l'ordre des choses ou la volonté de Dieu, elle tourne, en un sens, à la foire d'empoigne. Tout peut être repensé en fonction de la quête du bonheur et du bien-être des individus. La raison instrumentale détermine l'étalon qui prévaut désormais. Parallèlement, une fois que les créatures qui nous entourent perdent la signification que leur assignait leur place dans la chaîne des êtres, elles se dégradent en matières premières ou en moyens assujettis à nos fins.

« En un sens, cette transformation nous a libérés. Mais elle a suscité aussi cette inquiétude très répandue que la raison instrumentale n'a pas seulement élargi son domaine propre, mais qu'elle menace de prendre entièrement possession de nos vies. »

*Grandeur et misère de la modernité,
p. 15, 16.*

« Nous avons conquis notre liberté moderne en nous coupant des anciens horizons moraux. Nos ancêtres croyaient faire partie d'un ordre qui les dépassait. Dans certains cas, il s'agissait d'un ordre cosmique, d'une 'grande chaîne des êtres', dans laquelle les êtres humains figuraient à leur place parmi les anges, les corps célestes et les autres créatures terrestres. Cet ordre de l'univers se reflétait dans les hiérarchies de la société humaine. Les gens étaient souvent confinés à un endroit donné, à une fonction et à un rang qui leur étaient dévolus et auxquels il leur était pratiquement impensable d'échapper. La liberté moderne a fini par discréditer de telles hiérarchies.

« Mais en même temps qu'elles nous limitaient, elles donnaient un sens au monde et à la vie sociale. »

Grandeur et misère de la modernité, p. 13.

Ouvrages de Charles Taylor traduits en français : *Grandeur et misère de la modernité*, trad. de l'anglais par Charlotte Melançon, « L'essentiel », Bellarmin, 1992; *Rapprocher les solitudes, Écrits sur le fédéralisme et le nationalisme au Canada*, textes rassemblés et présentés par Guy Laforest, Presses de l'Université Laval, 1992; *Multiculturalisme, Différence et démocratie*, Aubier, 1994.